



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 29/01/2021

COMMUNIQUÉ PRESSE

Plan de relance

Un appel à projets en faveur de l'alimentation locale et solidaire creusoise

L'accès pour tous à une alimentation locale, fraîche, saine et d'un coût abordable est une des priorités du volet alimentation du plan de relance mis en œuvre par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Cette mesure dotée de 120 000 € pour la Creuse vise à soutenir des acteurs locaux qui développent des projets orientés autour de trois thèmes principaux :

- le soutien aux producteurs ayant des démarches collectives de structuration de l'approvisionnement en produits locaux et de qualité,
- le soutien aux associations, TPE-PME, communes ayant des projets de mise à disposition d'une alimentation de qualité,
- le soutien aux initiatives de développement de commerces solidaires ambulants destinés en particulier aux personnes isolées ou modestes.

Le porteur de projet devra s'attacher à démontrer que le projet favorise l'accès des plus modestes et/ou des personnes isolées à une alimentation saine, durable et locale.

Les investissements pouvant être privilégiés en Creuse par la mesure sont, par exemple, la création d'épiceries sociales et solidaires mobiles s'approvisionnant localement et respectant la charte correspondante, l'implantation de casiers alimentaires dans des zones peu équipées en commerces alimentaires et/ou pour des personnes n'ayant pas accès aux transports en commun, la distribution de paniers d'alimentation aux personnes isolées ou modestes...

L'appel à projets est ouvert à compter du 1er février 2021.

Le cahier des charges est disponible sur le site de la préfecture de la Creuse :

<https://www.creuse.gouv.fr/Politiques-publiques/Economie-et-emploi/Economie/France-Relance2/Appel-a-projet-du-plan-de-relance/Alimentation-locale-et-solidaire-creusoise>

Tout renseignement peut être obtenu par courriel à l'adresse suivante :

ddt-relance@creuse.gouv.fr

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse